

RAPPORT

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2017

Objet : Ouvertures dominicales des commerces – Année 2018
--

Rapporteur : Corentin REMOND

La loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron », autorise depuis le 1er janvier 2016, certaines branches d'activités de commerces de détail à ouvrir plus de cinq dimanches par an, dans la limite de 12.

Si le seuil n'excède pas cinq dimanches, l'autorisation est prise par arrêté du Maire après avis du Conseil municipal. Au-delà, l'autorisation est soumise à l'avis de la Métropole de Lyon. Des dates distinctes par branche d'activités peuvent être accordées par le Maire. Pour l'année 2018, la liste doit être arrêtée avant le 31 décembre 2017.

Un sondage a été effectué auprès des commerçants de Tassin la Demi-Lune afin de recueillir leurs avis sur le nombre souhaité d'ouvertures et les dates prioritaires pour l'année 2018.

Il ressort de ce sondage qu'il n'y a pas de réelle attente pour ouvrir plus de cinq dimanches par an.

Au vu des résultats, les dates d'ouvertures dominicales les plus sollicitées sont, pour les commerces de détail (hors concessionnaires automobiles) :

- Dimanche 2 décembre 2018 (fêtes de fin d'année) ;
- Dimanche 9 décembre 2018 (fêtes de fin d'année) ;
- Dimanche 16 décembre 2018 (fêtes de fin d'année) ;
- Dimanche 23 décembre 2018 (fêtes de fin d'année) ;
- Dimanche 30 décembre 2018 (fêtes de fin d'année).

Les concessionnaires automobiles, par l'intermédiaire du Conseil National des Professionnels de l'Automobile (CNPA), ont fait une demande d'ouvertures dominicales pour les dates suivantes :

- Dimanche 21 janvier 2018 ;
- Dimanche 18 mars 2018 ;
- Dimanche 17 juin 2018 ;
- Dimanche 16 septembre 2018 ;
- Dimanche 14 octobre 2018.

Ceci exposé, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Ressources du 19 octobre 2017, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir valider ces dates d'ouvertures dominicales pour l'année 2018, par branches d'activité : commerces de détail et concessionnaires automobiles.